

Juillet 2021

EN DIRECT DE CHOISY

La Bochetière, La Boulois, La Brosse, Buisson-Bailly, La Cadine, Le Carrouge, Champbonnois, Cofféry, Les Deux Maisons, L'épauche, Le Fays, La Fresnois, L'hommée, Malnoue, Le Merger, Le Montcel, Le Petit Choisy, Les Queurses, Le Ru Des Rieux, Les Sablons, La Tuilerie, Villars Les Massons.



MAIRIE :

5, Route de la Ferté-Gaucher

77320 CHOISY-EN-BRIE

☎ 01 64 75 81 90 📠 01 64 75 81 99

mairie.choisy-en-brie@wanadoo.fr

www.choisy-en-brie.fr

HORAIRE D'OUVERTURE DE LA MAIRIE : DU LUNDI AU SAMEDI DE 9H À 12 H



LE MOT DU MAIRE



Chères Choiséennes, Chers Choiséens,

En France, contrairement à ce qui existe dans certains pays européens (Belgique, Suisse, Grèce...), le vote n'est pas, juridiquement, une obligation. Toutefois, ce droit de vote constitue un devoir moral pour les citoyens comme le rappelle la mention portée sur les cartes électorales : « **Voter est un droit, c'est aussi un devoir civique** ».

Voter permet donc de donner son avis, de faire son propre choix sur l'avenir d'une commune, d'un département, d'une région, d'un pays et en conséquence sur son avenir à soi.

Ne pas voter revient à laisser aux autres la possibilité de décider pour nous et il faut se souvenir que l'obtention du droit de vote, en France, est le fruit d'un long combat.

Je regrette que ces élections aient connu un tel taux d'abstention, du jamais vu à Choisy-en-Brie.

Pour conclure sur le sujet, un grand merci à toutes les personnes qui ont tenu les bureaux de vote pour ces 2 tours, à double scrutin.

J'ai signé le 19 mai dernier, l'acquisition par la commune du local commercial, 12 Grande rue. Nous allons y réaliser dans les prochaines semaines, des travaux d'aménagements intérieurs et extérieurs afin d'accueillir une première activité.

Après avoir lancé ce projet depuis plusieurs années, nous poursuivons, avec plusieurs bénévoles, la rénovation et la transformation du lavoir du Fays.

Prochainement un nouvel appel aux bénévoles sera lancé afin d'aménager le cimetière et d'en faciliter l'entretien.

La détérioration de nos voies communales reste un souci majeur, et génère une lourde charge financière à budgéter. L'état actuel des finances ne nous permet que de pallier au plus urgent, en faisant colmater les nids de poule par nos agents techniques, avec environ 4 tonnes d'enrobé.

Concernant la vitesse excessive sur certaines de nos routes et en agglomération, nous avons sollicité et obtenu une subvention afin de créer des aménagements sécuritaires. Ces systèmes (sans dos d'âne) seront installés à titre expérimental et devront faire l'objet d'une analyse après quelques mois d'utilisation.

Jour après jour, la vie « d'avant COVID » reprend. Chacun d'entre nous espère avoir vécu le dernier confinement...même s'il faudra vivre désormais avec ce risque sanitaire. D'un côté, l'espérance de vie s'allonge dans certains pays, dont la France et, de l'autre, certaines maladies, certains virus « naissent » et circulent très rapidement dans le Monde... Restons vigilants !

Si la sortie de cette pandémie se confirme, notre commune aura été relativement épargnée...

Nous espérons pouvoir organiser la traditionnelle fête du Tillet le 18 septembre, avec une brocante semi-nocturne, et également un défilé aux lampions en soirée, suivi d'un feu d'artifice pour célébrer cette sortie de crise.

Malgré une météo un peu maussade ces derniers jours, le temps des vacances arrive pour beaucoup et je souhaite à chacune et chacun d'entre vous de profiter de ces moments de repos bien mérités .

Bonnes vacances,

Votre Maire

Daniel TALFUMIER

ÉTAT CIVIL

Ils se sont mariés

Le 5 juin 2021 Océane VALOGNE et Marie-Laure ONFRAY
Le 19 juin 2021 Amélie HARDOIN et Guillaume DELHOMME
Le 26 juin 2021 Emmanuelle LE ROCH et Franck TEBOUL

Bonjour les bébés

Le 11 juin 2021 Soënne TREMBLAY
Le 27 juin 2021 Ellie VIAL

Ils nous ont quittés

Le 2 mai 2021 Jeannine DOYEN
Le 12 juin 2021 Arlette PHILIPPE
Le 27 juin 2021 Michel FALCIMAIGNE

COMMEMORATION DU 8 MAI 1945



Comme chaque année, ce 8 mai vit la commémoration de l'armistice de 1945 marquant la fin de la seconde guerre mondiale. Ce fut l'occasion, pour la nouvelle équipe municipale, d'enfin se retrouver pour une activité autre que les réunions de conseil.

En effet, la situation sanitaire de ces derniers mois avait contraint la municipalité à limiter le nombre de participants. Seuls le Maire, ses adjoints et le porte-drapeau ont pu célébrer ces commémorations depuis un an maintenant.

Une ouverture vers une liberté enfin retrouvée et tant appréciée, et cela le jour anniversaire de la libération de la France du joug germanique.



LES ÉLECTIONS RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES

Selon les recommandations du comité scientifique, le double scrutin a été organisé de manière concomitante et successive et ce, dans des conditions sanitaires adaptées. Pour autant, sur les 953 inscrits sur les listes électorales, peu de choiséens et choiséennes ont fait le déplacement pour s'exprimer aux élections départementales et régionales qui se sont déroulées les dimanches 20 et 27 juin 2021.

Les taux de participation sont semblables aux valeurs nationales, tout comme celui du 2ème tour qui a été marqué par une petite hausse des votants. Vous trouverez ci-après les résultats.

REGIONALES		DEPARTEMENTALES	
1er tour	2ème tour	1er tour	2ème tour
PECRESSE : 132 BARDELLA : 94 SAINT MARTIN : 21 BAYOU : 17 PULVAR : 15 AUTAIN : 11 PAILHAC : 4 ARTHAUD : 4 CONTI : 0 BROT : 0 BERLINGER : 0	PECRESSE : 155 BARDELLA : 103 BAYOU : 46 SAINT MARTIN : 16	FRETEL : 93 JOZON : 78 ROCH : 77 BERGERON : 43	JOZON / DELOISY : 185 FRETEL / MAETHER : 126
Votants : 302 (31.68 % de participation)	Votants : 334 (35.04 % de participation)	Votants : 308 (32.31 % de participation)	Votants : 335 (35.15 % de participation)
Exprimés : 298 Blancs : 3 Nuls : 1	Exprimés : 320 Blancs : 8 Nuls : 6	Exprimés : 291 Blancs : 7 Nuls : 10	Exprimés : 311 Blancs : 17 Nuls : 7

CEREMONIE DU 14 JUILLET

Les restrictions sanitaires étant assouplies, nous vous donnons rendez-vous à 10h30 devant la mairie pour le défilé qui sera suivi de la fameuse « rondelle » dans la cour de l'école, route de la Ferté Gaucher.

QUE FAIRE PENDANT VOS VACANCES ??

Dans ce journal estival, nous avons souhaité mettre en avant le tourisme sur notre territoire.

Vous trouverez donc ci-après la liste des gîtes et des chambres d'hôtes situés sur notre commune ainsi que les activités proposées sur le territoire de la CC2M.

Une documentation plus complète est disponible dans les offices de tourisme de LA FERTE GAUCHER, PROVINS, REBAIS et SAINT CYR SUR MORIN où vous pourrez également trouver d'autres idées de ballades.

Chambres d'hôtes LA FERME AU MERGER



Nos enfants partis vivre leurs vies et la retraite venue, Sueli et moi avons commencé en 2009 l'exploitation de 3 chambres d'hôtes et Sueli a saisi l'occasion de retrouver son métier de cuisinière qu'elle a exercé pendant 15 ans à Rio de Janeiro.

Notre établissement est réputé sur internet pour la convivialité, les saveurs tropicales des « Diners Brésiliens » en table d'hôtes, le grand jardin fleuri, le mobilier ancien en harmonie avec cette ancienne ferme laitière bâtie au milieu du 19ème siècle.

Actuellement, nous restons fermés dans l'attente d'un retour à une situation sanitaire normale pour renouer avec la convivialité, la joie de vivre ensemble dans la chaleur des belles rencontres.

Site : lafermelemerger.ellohaweb.com

Gîte LA BRICOLE à Coffery



Dans une ancienne maison briarde rénovée, entourée d'un grand jardin (nous sommes d'ailleurs « Refuge LPO » et « éco-gîte »), nous accueillons avec plaisir jusqu'à 6 personnes.

Jeux de plein air et jeux de société sont à la disposition des petits et des grands.

Nous proposons aussi un atelier bio «pain et pâtisserie», pour les gourmands ou simplement les curieux !

Au plaisir de vous recevoir à la Bricole !

(réservation directement sur le site « Gîtes de France »)

Gîte « CHEZ JEAN »



Le gîte "Chez Jean", situé dans la rue principale du village peut accueillir 6 personnes et est labellisé "Gîte de France 3 épis".

Entièrement rénové, il comprend au RDC une pièce à vivre avec cuisine équipée ouvrant sur coin repas et salon, buanderie, WC. Au 1er : 2 chambres (lit 160 et 140), bureau, salle d'eau, WC. Au 2ème : 1 grande chambre (lit 160) avec coin salon.

Accès par cour commune avec place de parking. Garage restauré avec baby foot et salon de jardin ouvrant sur jardin privatif sans vis-à-vis avec table pique-nique, barbecue, meubles jardin... Draps et linge de toilette fournis gratuitement.

Propriétaires : Dominique et Hervé MARCELLAS 50 Grande rue 77320 CHOISY EN BRIE

Chambre d'Hôtes LA MARVALIERE Champbonnois



Christelle vous accueille dans sa maison briarde confortable avec un grand jardin. Elle vous propose ses chambres d'hôtes pour 2 avec petit déjeuner copieux pour 80 €. Table d'hôtes possible pour le dîner (cuisine maison produits de saison).

Suivant le temps, vous pourrez passer un moment détente à la piscine ou vous réchauffer auprès de la cheminée. La maison est adaptée aux besoins des enfants de tous âges.

Masseuse de métier, Christelle pourra axer votre séjour sur le bien-être avec les bienfaits de l'aromathérapie.

Parking gratuit, piscine, wifi, aire de jeux pour enfants, table de ping-pong et jeux extérieurs, bar/lounge, massages sur rdv, jacuzzi sur rdv.

Tel : 06.63.46.89.69 / christellelamarvaliere@gmail.com

Gîte à Champbonnois



Gîte avec jardin privatif non clos, terrasse, meubles de jardin et abris de jardin.

Au RDC : séjour avec coin cuisine (micro-ondes) canapé, poêle à bois.

Au 1er : 1 chambre avec 1 lit double, 1 chambre avec 1 lit double et 1 lit simple.

Les lits sont à matelas mémoire de forme interchangeable. Salle d'eau avec WC.

Télévision. Accès WIFI. Chauffage central au fuel en supplément (forfait 7 à 12€ par jour).

(réservation directement sur le site « Gîtes de France »)

Écrin naturel et loisirs en Brie

Le territoire des 2 Morin fait office d'un petit havre de paix. Profitez de cette période estivale pour partir à la découverte de nos petits villages avoisinants, de notre campagne préservée et profiter de toutes les activités qui s'offrent à vous sur le territoire de notre communauté de communes.



- | | |
|---|--|
| 1 Jardin – Pépinière le Point du jour | 12 Labymais de la Brie |
| 2 Jardin La Parmélie | 13 Les « Marguerite » de Mac Orlan |
| 3 Jardin de Valérie | 14 Univers tout terrain / univers moto 77 |
| 4 Les étangs de Bois Frémy | 15 Circuits automobiles |
| 5 Piscine Ariel Mignard | 16 Ferra Botanica |
| 6 Base de canoë-kayak | 17 Les gratte-ciel de la Ferté Gaucher |
| 7 Canoë-kayak du haut Morin | 18 Le moulin de Couargis |
| 8 Maison de l'imprimerie - Musée de la Typographie | 19 Paintball Les lapins Camos |
| 9 Butte et église Saint Martin | 20 La miellerie Véron |
| 10 Musée de Seine & Marne | 21 Pêche à la truite- Aquacenter Koï |
| 11 La maison de Pierre Mac Orlan | |

FLEURISSEMENT DE LA COMMUNE

Route de Beton, des pots de fleurs multicolores ont « poussé » comme par magie, égayant ainsi une des entrées de notre village, comme d'ailleurs à d'autres endroits de la commune où, certes moins nombreux, d'autres gros pots multicolores agrémentent des rues ou des croisements.



Quant à la patte d'oie, direction Chartronges, un massif en souvenir des pompiers de CHOISY a été réalisé (cf page de couverture).

Pourquoi des pompiers ?

C'est lors d'un grand nettoyage dans l'entrepôt des services techniques, qu'il a été retrouvé cette fameuse citerne en cuivre. Certes, celle-ci était dans un piteux état, vous imaginez bien depuis tant d'années...

Cette réalisation a pu voir le jour grâce à l'intervention de nos employés communaux, avec le concours de Jean-Louis Lemaire, qui réalisa la peinture des figurines, et de Christophe Durand qui a procédé au vernissage de la pompe à bras. Merci à eux !



OUVERTURE D'UNE CLASSE A L'ECOLE DE LA PAYENNE

Les vacances débutent tout juste mais nous préparons déjà la rentrée de septembre 2021.

L'école de Choisy en Brie comptera une classe supplémentaire et ses 187 élèves seront donc répartis en 8 classes.

Nous aurons le plaisir d'accueillir Monsieur Yves DUBUT au sein de l'équipe pédagogique.

ASSEMBLEE GENERALE ANIMATION LOISIRS

Le 10 juin dernier, l'association Animation Loisirs a tenu son assemblée générale, laquelle eut lieu à huis clos compte-tenu des conditions sanitaires non encore assouplies. Les comptes des activités de l'année 2020 de l'association furent acceptés.

Le calendrier prévisionnel des activités 2021 était à l'ordre du jour, et, si d'ores et déjà, le premier semestre fut dénué de toute activité, ces dernières devraient reprendre en septembre avec la brocante qui aura lieu le week-end de la fête foraine.

Pour la fin de l'année, les membres du bureau espèrent que les conditions sanitaires permettront aussi bien la tenue du salon des saveurs, que l'arrivée du beaujolais nouveau, ou encore d'un réveillon de la St Sylvestre tant attendu par beaucoup !!

Dès à présent, deux sorties sont programmées, une le 3 octobre en journée « le train bateau sur l'Yonne » et une le 11 décembre en soirée au Millénium d'Epernay pour le spectacle « Le plus grand Cabaret du monde ».

Nous espérons tous vous revoir rapidement, et comptons sur votre fidélité.

ASSEMBLEE GENERALE AMICALE SCOLAIRE

Le bureau de l'Amicale Scolaire s'est réuni le 26 juin dernier pour son assemblée générale. A l'ordre du jour, l'approbation des comptes et le calendrier des activités à venir.

Les prochaines manifestations prévues sont : le loto des enfants le 2 octobre, HALLOWEEN le mercredi 27 octobre et le Noël des enfants avec une soirée durant le week-end du 11 décembre. D'autres sont déjà prévues pour le reste de l'année scolaire.

BROCANTE NOCTURNE DU 26 JUIN AS FOOT



Enfin une manifestation en plein air. Beaucoup d'exposants étaient au rendez-vous et le temps également. La convivialité et la bonne humeur de tous aussi. Les promeneurs avaient la possibilité de s'arrêter au stand de glaces, gaufres, crêpes, churros et pour les plus petits à l'activité de la pêche aux canards. Se restaurer était aussi possible avec saucisses frites.

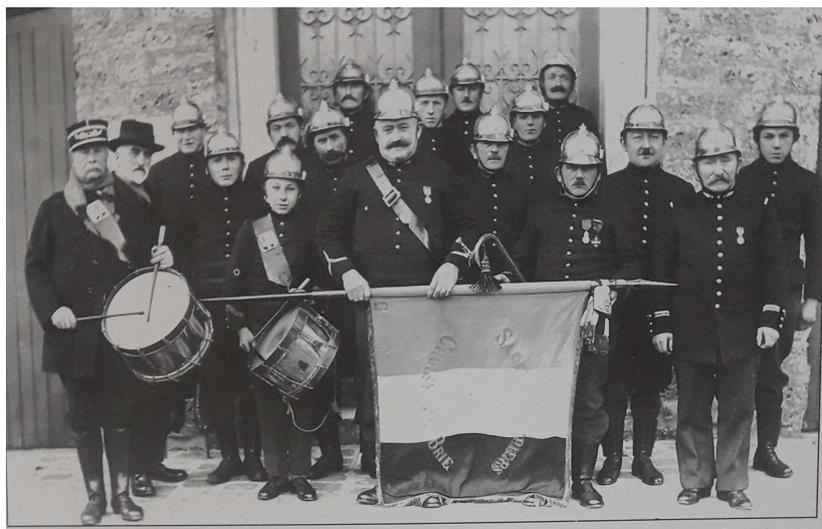


Les organisateurs adressent un grand merci au peu de bénévoles présents pour leur efficacité.

À l'année prochaine !



Profitons de la thématique florale du village pour revenir sur l'histoire des pompiers de Choisy en Brie.



Sur la photo ci-dessus, datée du 11 novembre 1932, se trouvent au premier rang, de gauche à droite, le garde champêtre Robcis, le docteur Mullot, Maire, le tambour Lionel Lecoq, le sergent porte-drapeau Trouillard, le clairon Raymond Fortier (décoré de la médaille militaire et de la croix de guerre) et le lieutenant Jules Corcessin, également conseiller municipal. Au dernier rang, à droite, le sapeur Georges Lucas.

AIRE DE JEUX

L'aire de jeux a fait l'objet de quelques travaux. Le revêtement sur la dalle a été enlevé pour laisser place à la table de ping-pong anciennement située au pied des terrains de tennis. Cette dernière a fait peau neuve. Le toboggan quant à lui, a été entièrement démonté et les pièces de bois abîmées ont été remplacées.

Les bascules sur ressort ont été déplacées dans l'herbe. Enfin, un arbre a été coupé afin de dégager le champ de vision de la caméra de vidéosurveillance...

Nos enfants peuvent donc profiter pleinement de cet espace en toute tranquillité !



Nous vous rappelons que les trottoirs et les accotements ne sont pas des parkings publics. En y stationnant vos véhicules, vous risquez :

- de réduire la visibilité et augmenter les manœuvres de vos voisins en sortant de chez eux
- de bloquer les piétons et les poussettes qui devront donc aller sur la route
- de gêner le passage des engins agricoles et des camions de ramassage des ordures
- de gêner nos employés communaux lors de leur entretien
- d'abîmer ces espaces en cas de pluie.

Pour toutes ces raisons, nous vous demandons, dans la mesure du possible, de garer vos voitures dans l'enceinte de vos propriétés ou à défaut d'emprunter les parkings publics.

LES MOLLOCKS



Les mollocks situés au pied de l'église sont réservés uniquement aux habitants des abords de la place qui ne disposent pas de containers individuels et de ramassage en porte à porte.

D'autre part, quand ils sont pleins, nous vous remercions de bien vouloir attendre la prochaine collecte et ne pas laisser vos ordures sur le trottoir.

« COUP DE GUEULE »

Encore une malheureuse découverte dans nos chemins...

Il est rappelé qu'il est interdit de procéder à des dépôts sauvages sur notre territoire.

Pour information, la déchetterie la plus proche est celle de Jouy sur Morin qui est ouverte aux horaires suivants du 1er mars au 31 octobre (hors jours fériés) :

- les lundis, mercredis et vendredis de 14h à 17h45
- le samedi de 9h à 11h45 et de 14h à 17h45
- le dimanche de 9h à 11h45.



VACCINATION

350, c'est le nombre de personnes que Carine et Mathilde de la pharmacie de CHOISY EN BRIE et Pauline du cabinet d'infirmiers auront vaccinées contre le COVID d'ici la fin du mois.

N'hésitez pas à les contacter pour prendre rendez-vous si ce n'est pas déjà fait !

CONGÉS DES COMMERÇANTS ET SERVICES PUBLICS

RESTAURANT AU FIL DU TEMPS :

Du 15 août au 01 septembre inclus

Nouveaux jours d'ouverture : Du lundi au samedi midi 12h-14h / Vendredi et samedi soir 19h -22h

PIZZERIA LASAGNA :

Pas de fermeture cet été.

Nouveaux jours d'ouverture : Du mardi midi au samedi soir 11h30-13h30 et 18h30-22h

BOULANGERIE:

Du 23 juillet au 23 août inclus

PROXI:

Du 19 juillet au 16 août inclus

CRÉATIF COIFFURE :

Du 09 août au 22 août inclus

GARAGE DURAND :

Du 09 août au 22 août inclus

PHARMACIE :

Attention ! nouveaux horaires du 09 août au 21 août

Le lundi 14h-19h, du mardi au vendredi 9h-12h et 14h-19h, le samedi uniquement 9h-12h

LA POSTE :

Ouverte pendant toutes les vacances les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h

MAIRIE :

Pendant les vacances scolaires, la Mairie sera fermée le samedi matin.

CONTINUONS A SOUTENIR NOS COMMERÇANTS !

Bonnes vacances à tous!